

***AVIS DU CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT NORD ISÈRE***

**COMMISSION
TOURISME**

***AVIS SUR LE
DIAGNOSTIC***

FÉVRIER 2017 |

SOMMAIRE

RÉSUMÉ

INTRODUCTION

POURQUOI TRAVAILLER SUR LA QUESTION DU TOURISME ?

AVIS FORMEL SUR LE DIAGNOSTIC

PISTES DE RÉFLEXION ET SUGGESTIONS

CONCLUSION

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ

CET AVIS S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ D'UN TRAVAIL FOURNI DEPUIS PLUS DE SIX MOIS PAR LA COMMISSION TOURISME DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT. GLOBALEMENT, LES MEMBRES DE CETTE COMMISSION PARTAGENT LE DIAGNOSTIC TEL QU'IL LEURA ÉTÉ PRÉSENTÉ, NOTAMMENT PARCE QUE LES ENJEUX PRINCIPAUX SONT BIEN DÉFINIS. NÉANMOINS, ILS ATTIRENT L'ATTENTION SUR QUELQUES POINTS SUR LESQUELS IL LEUR SEMBLE NÉCESSAIRE D'INSISTER : LA PLACE DU VILLAGE DE MARQUES DANS L'OFFRE TOURISTIQUE, LE RÔLE DE LA FILIÈRE DE LA CONSTRUCTION DURABLE, L'IMPORTANCE DU TOURISME D'AFFAIRES ET LA NÉCESSITÉ DE BIEN DÉFINIR LE PROJET AVANT DE LE DÉPLOYER SUR LE TERRITOIRE.

FORTS DE CE DIAGNOSTIC ET DE RÉFLEXIONS QUI ONT ÉMERGÉ AU COURS DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS, LES MEMBRES PROPOSENT ÉGALEMENT QUELQUES PISTES DE RÉFLEXION QUANT À UN POSITIONNEMENT TOURISTIQUE DE LA CAPI : CRÉER SUR LE TERRITOIRE UNE ACADEMIE « CONSTRUIRE, HABITER ET VIVRE DEMAIN », CRÉER UN PÔLE AUTOUR DE LA LITTÉRATURE, POUVANT ÊTRE CENTRÉ SUR FRÉDÉRIC DARD OU ENCORE METTRE EN PLACE UN PÔLE SPORT/SANTÉ/NATURE, EN LIEN AVEC LA PROXIMITÉ DE LYON. AUTANT D'IDÉES SUR LESQUELLES LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EST PRÊT À RÉFLÉCHIR DAVANTAGE.

INTRODUCTION

En avril 2016, le Conseil de Développement Nord Isère (CDNI) a décidé de lancer, dans le cadre d'une autosaisine, un travail spécifique à propos de la question du tourisme sur le territoire de la CAPI. Suite à une lettre d'intention envoyée à Jean PAPADOPULO, Président de la CAPI, il a été répondu que le CDNI serait « *saisi pour avis sur la base du diagnostic posé* »¹.

Depuis le mois d'avril, le Conseil de Développement a donc continué à travailler, en organisant d'abord une réunion plénière le 25 mai afin de mettre en place la commission spécifique dédiée à cette question puis en réunissant ce groupe de travail sept fois entre juin et décembre.

Celui-ci a notamment émis des remarques sur le cahier des charges de l'étude sur le tourisme lancée par la CAPI. Il a également reçu Laurent OLEON, du cabinet Åltisens, afin que celui-ci puisse recueillir l'avis de la « société civile » comme élément de son diagnostic. De plus, dans le cadre de ce groupe de travail, une visite commentée des Marais de Bourgoin-Jallieu a été conduite le 10 septembre par Christian Bonnaire, membre du groupe de

1 Courrier en date du 24 mai

travail. Au total, ce sont plus d'une quinzaine de personnes qui s'investissent sur cette question du tourisme.

Le diagnostic, réalisé par Laurent OLEON, a été présenté aux membres le 22 Novembre. C'est donc à partir de ce document intitulé « Diagnostic et enjeux touristiques » que cet avis est émis.

Néanmoins, les membres du groupe de travail n'ont pas voulu se restreindre à un simple avis mais ont souhaité aller plus loin, en proposant également des pistes de réflexion et des suggestions. Celles-ci s'inscrivent dans la démarche lancée par la CAPI en vue de la prise de la compétence tourisme et loisirs de proximité, effective depuis le premier janvier 2017.

Ainsi, ce document comporte trois parties. La première revient sur les raisons qui ont conduit le Conseil de Développement à s'autosaisir de ce sujet. La deuxième est plus centrée sur l'avis en lui-même. Enfin, la troisième correspond davantage à des pistes de réflexion proposées par les membres dans le cadre d'une politique à construire en termes de tourisme.

POURQUOI TRAVAILLER SUR LA QUESTION DU TOURISME ?

DANS LE CADRE DE RÉFLEXIONS PLUS GLOBALES SUR LE TERRITOIRE DE LA CAPI, LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ONT TROUVÉ INTÉRESSANT DE S'INTERROGER SPÉCIFIQUEMENT SUR LE TOURISME. EN EFFET, C'EST UNE QUESTION QUI EN REJOINT BEAUCOUP D'AUTRES, NOTAMMENT CELLES DE LA CULTURE (QUI FAIT L'OBJET D'UN AUTRE GROUPE DE TRAVAIL) MAIS AUSSI DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE. DE PLUS, C'EST UN THÈME QUI NÉCESSITE DE REPLACER LA CAPI DANS SON ENVIRONNEMENT, PAR RAPPORT AUX TERRITOIRES VOISINS. ENFIN, IL EST APPARU ENCORE PLUS INTÉRESSANT, DU FAIT DE LA PRISE DE COMPÉTENCE TOURISME PAR LA CAPI AU PREMIER JANVIER 2017, OBLIGATOIRE SUITE AUX MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LA LOI NOTRE.

Pour débiter son travail, la commission s'est appuyée sur trois réflexions initiales, qui apparaissent comme une sorte de premier diagnostic sommaire :

- S'il existe sur la CAPI un Office du Tourisme (à Bourgoin-Jallieu), celui-ci n'est pas le vecteur d'une politique touristique à l'échelle du territoire, mais plutôt un lieu d'information sur les activités culturelles qui s'y déroulent. De fait, il manque une vision globale et centralisée de l'offre touristique sur ce territoire. A la connaissance des membres, il n'existe pas de document ou de site internet spécifique recensant véritablement toute l'offre touristique. Et c'est un vrai manque.
- Pourtant, le territoire a de nombreux atouts en termes de tourisme mais ceux-ci manquent d'une véritable mise en valeur. Qu'il s'agisse du tourisme vert – ballades sur les plateaux, Marais de la Bourbre –, de l'aspect culturel – musée, figures littéraires –, des animations – nombreuses initiatives locales, festivals – ou encore du patrimoine architectural – la Ville Nouvelle –, la CAPI n'est pas dépourvue d'atouts mais doit

travailler à leur donner plus de visibilité et une cohérence d'ensemble.

- La réflexion sur le tourisme ne peut pas se résumer uniquement au territoire de la CAPI. En effet, les territoires qui se trouvent à proximité présentent de nombreux atouts, notamment au niveau patrimonial (Crémieu, Saint-Chef ou Morestel) et en termes de loisirs (Vallée Bleue à Montalieu-Vercieu, Walibi aux Avenières). Un peu plus loin, on trouve aussi Lyon ou Vienne qui sont des centres touristiques majeurs. Il est donc nécessaire de réfléchir à la manière dont le tourisme, sur le territoire de la CAPI, peut entrer en synergie avec ces offres touristiques existantes. Cela implique donc de penser le tourisme à trois échelles différentes : celle de la CAPI, celle des territoires voisins et enfin celle du Pôle Métropolitain.

C'est à partir de ces trois points de vue initiaux que le travail de réflexion s'est ensuite poursuivi, notamment lors de la rencontre avec Laurent OLEON, dans le cadre de l'établissement du diagnostic.

AVIS FORMEL SUR LE DIAGNOSTIC

LE DIAGNOSTIC A ÉTÉ PRÉSENTÉ LE 22 NOVEMBRE PAR LAURENT OLEON LORS D'UNE RÉUNION DE TRAVAIL QUI VISAIT ÉGALEMENT À FAIRE RESSORTIR LES ENJEUX PRINCIPAUX, AFIN D'AIDER À LES PRIORISER. CE DOCUMENT A ÉTÉ BIEN ACCUEILLI PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET VOICI LES RÉFLEXIONS QU'IL LEUR INSPIRE.

Les membres de la commission tourisme partagent dans sa globalité le document qui leur a été présenté. Ils félicitent d'ailleurs Laurent OLEON pour le travail mené et ils apprécient de voir certaines remarques, émises lors de la rencontre avec ce dernier, apparaître au fil du document. Le diagnostic posé est de qualité et les enjeux principaux bien expliqués. Les annexes sont des données chiffrées très intéressantes et utiles pour cerner au mieux le territoire. L'idée principale qui ressort – « il n'y a aujourd'hui pas vraiment de demande et une offre doit donc être créée » – est partagée par les membres. Ceux-ci ont conscience que ce document ne représente qu'une première étape du travail – celle de diagnostic – et qu'un exercice de hiérarchisation est à faire. En effet ils trouvent que, dans ce document, tous les enjeux sont au même niveau et qu'il est donc difficile d'en retenir les éléments essentiels. Ils ont déjà commencé à effectuer cette démarche de priorisation et se tiennent prêts à la poursuivre si les élus le demandent.

De façon plus précise, les membres veulent attirer l'attention sur certains points qui leur semblent vraiment importants dans ce diagnostic et sur lesquels ils souhaitent insister :

- **La place du Village de Marques :** dans ce document, il est question du projet de Village de Marques comme d'une « *opportunité incroyable pour le territoire* » et comme un « *potentiel évident de « locomotive » à transformer touristiquement sur le territoire* ». Les membres sont tout à fait d'accord pour dire que c'est un aménagement qui aura un impact fort et qu'il est nécessaire de prendre en compte son implantation. Mais le Village de Marques reste, en termes touristiques, un outil parmi d'autres et ne peut être considéré comme une destination touristique à part entière. C'est une porte d'entrée, qu'il faudra adapter à une clientèle spécifique, mais ce n'est pas autour de cet équipement qu'il faut construire toute une politique en matière de tourisme.

- **Le rôle de la filière de la construction durable** : sur le territoire de la CAPI, la construction durable est une filière qui a une place essentielle. Ce qui n'apparaît que trop peu dans le document. En effet, la présence des centres de recherche de nombreux cimentiers, celle des Grands Ateliers à Villefontaine, la constitution du PIC (Pôle d'Innovations Constructives) et la création de la plateforme ASTUS-construction sont autant de preuves d'un dynamisme pouvant avoir des répercussions très intéressantes en matière de tourisme. De plus, la Ville Nouvelle a été le lieu de nombreuses expérimentations en architecture et urbanisme. La visite de ces bâtiments et espaces peut devenir un objectif touristique pour les nombreuses manifestations et conférences liées au bâtiment. On peut notamment citer le « Village de terre » qui est connu bien au-delà de la Région.
- **L'importance du tourisme d'affaires** : il est finalement assez peu évoqué dans le document alors que c'est, pour la CAPI, un thème de réflexion méritant d'être approfondi. En effet, avec la présence de nombreuses entreprises (logistique, construction durable et autres) mais également une relative proximité de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry et même de la Métropole lyonnaise, un véritable potentiel existe. Il est aujourd'hui sous-exploité.
- **La nécessité de bien définir le projet avant de le déployer sur le territoire** : la déclinaison plus pratique de la politique touristique mise en place fait l'objet d'un travail actuellement mais le Conseil de Développement tient à exprimer le vœu que le projet touristique soit défini, validé et partagé avant sa mise en œuvre sur le terrain.

PISTES DE RÉFLEXION ET SUGGESTIONS

LORS DES RÉUNIONS QU'ILS ONT TENUES, LES MEMBRES ONT ÉVOQUÉ DIFFÉRENTES IDÉES QUANT À UN POSITIONNEMENT TOURISTIQUE DE LA CAPI. SUITE À CE DIAGNOSTIC POSÉ, ILS ONT SUGGÉRÉ DES PISTES DE RÉFLEXION ET TROIS D'ENTRE-ELLES EN PARTICULIER, RETIENNENT LEUR ATTENTION. ELLES NE SE VEULENT AUCUNEMENT EXCLUSIVES NI HIÉRARCHISÉES ET PEUVENT ÊTRE CUMULÉES.

CRÉER SUR LE TERRITOIRE UNE ACADEMIE « CONSTRUIRE, HABITER ET VIVRE DEMAIN »

Comme dit auparavant, la construction durable a une place majeure sur ce territoire, notamment du fait de la présence d'une filière compétitive et organisée mais également de la Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau qui présente un patrimoine architectural et urbanistique valorisable. Il pourrait donc être intéressant de s'appuyer sur ces atouts pour développer une économie touristique sur ce thème. Il y a de quoi montrer des réalisations, grande nature et innovantes et, donc, immerger véritablement le touriste dans l'univers de la construction durable. Ce type de tourisme associerait le côté industriel, l'aspect patrimonial (avec l'histoire du pisé et de la Ville Nouvelle) et un attrait plus moderne pour un mode de vie contemporain, en voie de développement.

L'un des publics cibles pourrait être les particuliers souhaitant construire, transformer ou rénover une habitation durable. Lesquels, au cours d'un week-end d'initiation, pourraient découvrir les spécificités de ces constructions, expérimenter

un habitat particulier... Le Nord Isère deviendrait ainsi à la fois un lieu de démonstration mais aussi d'apprentissage sur les nouvelles techniques de construction et de rénovation dans le cadre d'un éco-tourisme durable. Toute l'activité liée au tourisme d'affaires, par nature sous-employée le week-end, pourrait y trouver un débouché complémentaire intéressant.

Un tel projet appellerait peut-être, de surcroît, des hébergements spécifiques et la mise en place d'un véritable parcours touristique, mais l'organisation déjà importante de la filière de la construction durable est un atout non négligeable.

Même si les contextes sont différents, d'autres régions en Europe (comme le Vorarlberg en Autriche, par exemple) sont parvenues à se construire une image reconnue autour de thématiques similaires, ce qui montre que c'est possible. La CAPI pourrait apporter une dimension grand public supplémentaire.

CRÉER UN PÔLE AUTOUR DE LA LITTÉRATURE, POUVANT ÊTRE CENTRÉ SUR FRÉDÉRIC DARD

Frédéric DARD est sans doute l'un des auteurs modernes français les plus lus et les plus connus dans le monde, notamment sous son pseudonyme de San-Antonio. Il est né à Jallieu, a longtemps vécu sur le territoire de la CAPI (notamment à Four) et est enterré à Saint-Chef. C'est donc une véritable figure du Nord-Isère. Une idée pourrait donc être de s'en servir pour attirer des touristes, autour d'un pôle qui lui soit consacré. Certains éléments existent déjà et pourraient être renforcés. Dans

ce cadre, un lien avec la métropole lyonnaise pourrait être établi pour imaginer et promouvoir des circuits retraçant la vie et les inspirations de Frédéric DARD puisque ce dernier a également longtemps vécu à Lyon.

La figure de Jean-Jacques ROUSSEAU est également intéressante même s'il a passé moins de temps sur le territoire et qu'il n'y a pas eu le même attachement sentimental.

METTRE EN PLACE UN PÔLE SPORT/SANTÉ/NATURE, EN LIEN AVEC LA PROXIMITÉ DE LYON

La CAPI est un territoire « vert », à proximité d'une métropole de plus d'un million et demi d'habitants et il a de nombreux atouts en termes de nature avec des espaces différenciés dans leurs paysages (collines, marais,...) propices notamment à la découverte d'itinéraires « verts » vélo et randonnées, ainsi que de la flore et la faune grâce aux associations actives dans ce domaine sur le territoire. La présence d'un golf public est également un élément positif à noter, même s'il

mériterait d'être développé. Le territoire doit donc les valoriser pour créer une dynamique et une offre touristique spécifique.

Ce positionnement permet à la fois de miser sur la dimension de loisirs de proximité, en faisant du Nord Isère un lieu prisé par les habitants du Grand Lyon dans le cadre d'une journée au vert (alors qu'aujourd'hui, ils semblent plutôt se reporter sur les Monts du Lyonnais ou ceux du Pilat), mais aussi sur du tourisme de court séjour.

CONCLUSION

Le Conseil de Développement accueille donc avec satisfaction le travail mené depuis le milieu de l'année 2016 et qui a débouché sur ce diagnostic. Le territoire, avec ses atouts mais aussi ses déficits, a bien été cerné et les enjeux correctement exposés. Il reste maintenant à passer à l'étape suivante, à savoir la hiérarchisation des enjeux et la définition de la politique touristique à mettre

en place. Celle-ci devra être bien posée avant d'en voir les applications concrètes sur le terrain. Ainsi, par exemple, le fonctionnement de l'espace réservé au sein du Village de Marques devra vraiment être pensé en fonction des orientations prises. La commission tourisme, elle, se tient prête à poursuivre ses réflexions sur ces différents sujets.

TABLE DES MATIÈRES

3	RÉSUMÉ
4	INTRODUCTION
5	POURQUOI TRAVAILLER SUR LA QUESTION DU TOURISME ?
6	AVIS FORMEL SUR LE DIAGNOSTIC
8	PISTES DE RÉFLEXION ET SUGGESTIONS
8	CRÉER SUR LE TERRITOIRE UNE ACADEMIE « CONSTRUIRE, HABITER ET VIVRE DEMAIN »
9	CRÉER UN PÔLE AUTOUR DE LA LITTÉRATURE, POUVANT ÊTRE CENTRÉ SUR FRÉDÉRIC DARD
9	METTRE EN PLACE UN PÔLE SPORT/SANTÉ/ NATURE, EN LIEN AVEC LA PROXIMITÉ DE LYON
10	CONCLUSION

ONT PARTICIPÉ À CE TRAVAIL :

Didier ABATTU / Eric AMESANO / Christian BONNAIRE /
Pierre-Olivier BOYER / Marie DURIEUX-GARCIA / Mathieu GAGET /
François GUIGNOT / Françoise LHUILLIER / Bernard MILLÉRIOUX /
Michel MOLINES / Myriam NICOLE-WILLIAMS / Myriam OLIVIER /
Catherine RABIET SOUISSI / Janine RIVOIRE / Pascal VILLEBROD /
Bernard WAGNON

